



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DES FORCES ARMEES

ETAT-MAJOR DES ARMEES
DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DES ARMEES
BUREAU REGIONAL DU COMMISSARIAT DES ARMEES
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 290/MFA/DCCA/BRCA/PRMP

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 12/11/2024 publié dans TARATRA N°6254 en date du 14/11/2024, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DES FORCES ARMEES sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour "**Fournitures et livraisons des produits alimentaires pour les militaires du rang de la Zone de Défense de Sécurité Pangalana répartie en neuf "09" lots. Lot n°1: Riz blanc, Lot n°2: Produits d'épicerie, Lot n°3: Légumes verts, Lot n°4: Viandes, Lot n°5: Volailles, Lot n°6: Poissons de mer frais, Lot n°7: Légumes secs, Lot n°8: Maïs décortiqué, Lot n°9: Fruits "à commande" "**".
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots, mais ne peut prétendre qu'à **sept (7)** Lot(s) au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à commande.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : ANDRIANANDRAINY Philippe Joachim - ATSINANANA
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : BUREAU REGIONAL DU COMMISSARIAT DES ARMEES PORTE N°5 ANALANKINININA HOPITAL-BE TOAMASINA

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 3: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 4: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 5: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 6: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 7: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 8: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 9: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à BUREAU REGIONAL DU COMMISSARIAT DES ARMEES PORTE N°5 ANALANKINININA HOPITAL-BE TOAMASINA au plus tard le 10/02/2025 à 09 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: un millions huit cent mille Ariary (Ar1 800 000.00)

- Lot 2: quatre cent dix mille Ariary (Ar410 000.00)
- Lot 3: six cent mille Ariary (Ar600 000.00)
- Lot 4: sept cent quatre-vingt-dix mille Ariary (Ar790 000.00)
- Lot 5: deux cent vingt-cinq mille Ariary (Ar225 000.00)
- Lot 6: trois cent quatre-vingt-dix mille Ariary (Ar390 000.00)
- Lot 7: trois cent vingt mille Ariary (Ar320 000.00)
- Lot 8: deux cent quatre-vingt-cinq mille Ariary (Ar285 000.00)
- Lot 9: cent soixante-dix mille Ariary (Ar170 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Trésorier Général Toamasina



à Le 30/12/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS